

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 1999

L'effet du mouvement de réduction négociée du temps de travail se fait nettement sentir au quatrième trimestre 1999. La durée hebdomadaire collective moyenne du travail continue en effet de décroître (- 0,7 %). Elle s'établit à 38,03 heures, soit 1,7 % de moins qu'un an auparavant (38,68 heures).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse de 0,9 % au cours du quatrième trimestre 1999. Sur un an, il a crû de 3,4 %. L'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) a augmenté de 0,6 % au quatrième trimestre 1999, et de 1,2 % entre décembre 1998 et décembre 1999 (1).

L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,3 % au quatrième trimestre 1999. Sa progression annuelle est de 1,6 %.

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet s'élève à 38,03 heures à la fin du quatrième trimestre, soit 0,7 % de moins qu'au troisième trimestre et -1,7 % sur un an. Le mouvement de réduction négociée du temps de travail se poursuit au quatrième trimestre : 19,4 % des salariés des entreprises de 10 salariés et plus travaillent désormais entre 35 heures et moins de 36 heures par semaine, contre 11,8 % au troisième trimestre et 4,5 % un an auparavant.

(1) - Il s'agit de l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages, qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, elles, fonction de la progression de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (appelé jusqu'à présent taux de salaire horaire des ouvriers) et de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (également 1,2 % de décembre 1998 à décembre 1999).



La baisse de la durée du travail est à nouveau plus conséquente dans l'industrie et le tertiaire (respectivement -0,9 % et -0,7 % au quatrième trimestre) que dans la construction (-0,2 %). Dans l'industrie, elle est plus rapide dans l'énergie (-5,3 %), l'automobile (-2,9 %) et les industries agroalimentaires (-1,1 %), que dans les industries de biens intermédiaires (-0,1 %). Dans le tertiaire, les baisses maximales se situent dans le commerce (-1,3 %) et les transports (-1,0 %), alors que la durée du travail ne diminue que de 0,2 % et 0,3 % respectivement dans les services aux entreprises et les activités financières.

Les mêmes différences s'observent sur un an : la durée a décliné deux fois plus vite dans l'industrie (- 2,0 % pour l'ensemble de l'année 1999) et le tertiaire (-1,6 %), que dans la construction (-0,8 %), secteur où les petites entreprises sont particulièrement nombreuses. Plus précisément, c'est dans les secteurs de l'énergie et de l'automobile que la baisse a été la plus forte (-5,9 % et -5,7 %). Fin décembre 1999, 74 % des salariés du secteur de l'énergie travaillent ainsi entre 35 et 36 heures par semaine (contre 6,1 % un an plus tôt), et plus de 60 % des salariés à temps complet de l'automobile ont une durée inférieure à 36 heures (contre 3,2 %).

Au quatrième trimestre, la durée du travail diminue plus rapidement dans les grandes entreprises (de -1,4 % pour les plus de 500 salariés à -0,1 % pour celles de dix à moins de vingt salariés). Elle s'établit fin décembre à 37,33 heures pour les plus grandes et 39,22 heures pour les petites.

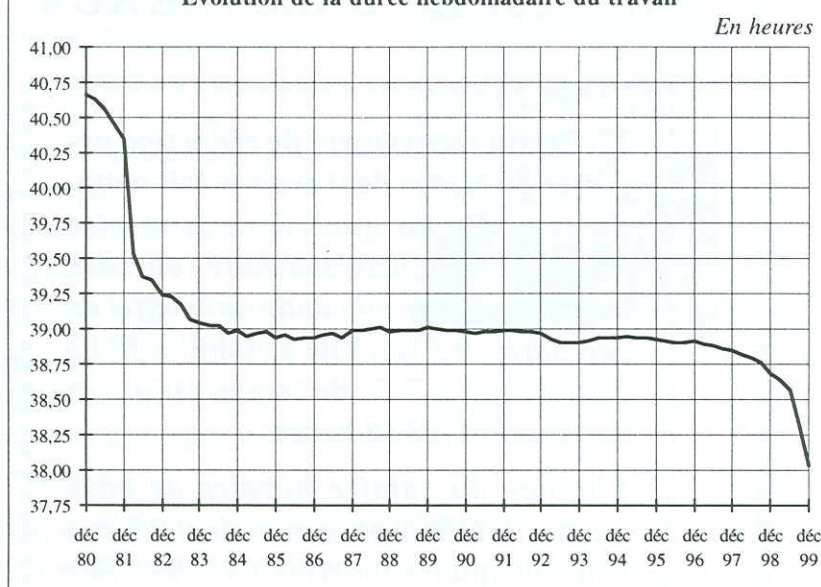
L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,9 % au cours du quatrième trimestre 1999. Comme au troisième

Durée hebdomadaire du travail par taille d'entreprise

Taille d'entreprise	2 ^{ème} trim. 1999	3 ^{ème} trim. 1999	4 ^{ème} trim. 1999
Toutes tailles confondues	38,56	38,31	38,03
10 à 19 salariés	39,35	39,24	39,22
20 à 49 salariés	39,16	38,97	38,80
50 à 99 salariés	38,88	38,65	38,43
100 à 249 salariés	38,57	38,30	38,08
250 à 499 salariés	38,27	37,96	37,81
Plus de 500 salariés	38,12	37,84	37,33

Source : Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO), MES-DARES.

Évolution de la durée hebdomadaire du travail



trimestre, cette hausse est sensiblement supérieure à celles des années précédentes à la même période (0,3 % en 1998 et 0,4 % en 1997). Ceci s'explique par la montée en charge des accords de réduction du temps de travail, la compensation salariale prévue par la grande majorité des accords entraînant une hausse mécanique du SHBO, de l'ordre de 0,6 point ce trimestre. Les prix (hors tabac) ayant augmenté de 0,6 % dans le même temps, le gain de pouvoir d'achat pour le SHBO est de 0,3 point. Sur un an, il progresse de 3,4 %, soit 2,2 point de pouvoir d'achat supplémentaire.

Par secteur, l'effet de la réduction du temps de travail est également manifeste : le SHBO croît de

1,0 % dans l'industrie, les progressions maximales se situant dans les secteurs de l'énergie (4,0 %) et de l'automobile (3,4 %). Dans la construction, sa progression s'élève à 0,6 %. Enfin, dans le tertiaire, elle ralentit (1,0 % contre 1,7 % au troisième trimestre). Les évolutions sont maximales dans le commerce (1,2 %) et les transports (1,2 %), plus faibles en revanche dans les services aux entreprises (0,5 %) et les activités financières (0,1 %).

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 23 000 questionnaires exploitables reçus au 20 mars 1999.

